



ARRETE DU MAIRE
N°144-2022

**Portant réglementation temporaire de stationnement et d'occupation du domaine public
6bis place du 11 novembre 1918, en agglomération.**

Le Maire de la commune de SOUCIEU EN JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 22 novembre 2022 de Madame Susie MARTIN, résidant 6bis place du 11 novembre 1918, de stationner un camion sur la place de parking située devant son domicile ainsi que sur le trottoir, pour son emménagement du dimanche 27 novembre 2022 à 11h à 15h,

Considérant que pendant la durée de l'emménagement, il y a lieu de réglementer le stationnement de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : 1 place de parking ainsi que le trottoir, devant le 6bis place du 11 novembre 1918, seront réservés afin d'y stationner un véhicule de déménagement.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable le dimanche 27 novembre 2022 à 11h à 15h.
Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3 : Madame Susie MARTIN est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du lieu de l'emménagement.

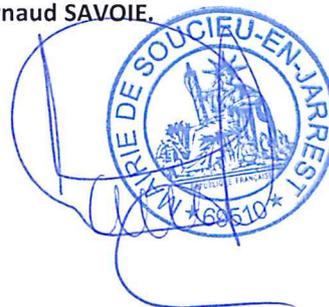
ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Madame Susie MARTIN, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Madame Susie MARTIN

Fait à Soucieu en Jarrest, le 22 novembre 2022

**Le Maire,
Arnaud SAVOIE.**



Affiché le : *23/11/22*